



Recouvrement pension alimentaire

Par **avocat_old**, le **24/08/2007** à **12:41**

j'ai bien reçu votre réponse lys 31, et je vous en remercie mais mon ex femme a fait une demande d'allocation de soutien familiale qui n'a rien abouti car je paie la pension alimentaire de 400 euros régulièrement et à date fixe. Je ne dois rien à la CAF je ne touche même pas de prestations. Mais malgré cela la CAF me réclame 1200 euros de pension soit 3 montants impayés en a-t-elle le droit ??? ça

Par **ly31**, le **24/08/2007** à **17:40**

Bonsoir, Cette somme de 1200€ n'a pas été réglée à votre ex femme et je vous conseille de vous mettre en rapport avec la CAF. Les arriérés doivent être réglés au plus vite. Bon courage ly31 (la CAF vous donnera toutes les explications concernant cette réclamation)